



votre parcours thérapeutique et sa prise en charge

La décision Thérapeutique

Madame, Monsieur,

Vous êtes pris en charge à l'Institut Paoli-Calmettes. Le programme personnalisé de soins qui vous est proposé vient de la concertation de plusieurs praticiens spécialistes. Votre pathologie nécessite en effet l'intervention de plusieurs disciplines médicales.

Cette concertation est appelée concertation pluridisciplinaire. A tout moment vous pouvez demander la liste des médecins ayant participé à cette décision.

Ce programme personnalisé de soins, élaboré par une équipe, constitue un véritable contrat d'engagement pour notre établissement dans la recherche d'un traitement optimal.